



Décision relative à l'organisation de concours de recrutement au titre de l'exercice 2025

La Directrice de l'Agence Urbaine d'Agadir ;

Vu le Dahir n° 1-89-225 du 9 Novembre 1992 portant promulgation de la loi n° 20-88 instituant l'Agence Urbaine d'Agadir ;

Vu le Décret n° 2-88-584 du 24 Rajeb 1413 (18 Janvier 1993) pris pour l'application de la loi n° 20-88 instituant l'Agence Urbaine d'Agadir ;

Vu le Décret n° 2-99-711 du 20 Joumada II 1420 (1er Octobre 1999) modifiant le décret n° 2-88-584 du 24 Rajeb 1413 (18 Janvier 1993) pris pour l'application de la loi n° 20-88 instituant l'Agence Urbaine d'Agadir ;

Vu la loi n° 60-99 modifiant et complétant la loi n° 20-88 instituant l'Agence Urbaine d'Agadir ;

Vu le Dahir n° 1-00-14 du 9 Kaada 1420 (14-2-2000) portant promulgation de la loi n° 60-99 modifiant et complétant la loi n° 20-88 instituant l'Agence Urbaine d'Agadir ;

Vu le règlement provisoire portant statut du personnel de l'Agence Urbaine d'Agadir notamment l'article 33 ;

Vu la circulaire de Monsieur le Chef du Gouvernement n° 24/2012 du 22/10/2012 relative aux procédures de recrutement au sein des Etablissements et des Entreprises Publics ;

Vu la loi cadre modificative n°01/2025 de l'Agence Urbaine d'Agadir au titre de l'exercice 2025 ;

Vu les nécessités de service.

DECIDE

Article Premier : L'Agence Urbaine d'Agadir organisera le **09 Novembre 2025** un concours pour le recrutement des profils ci-après (fiches de postes en annexe) selon le calendrier suivant :

Profils	Nombre de poste à pourvoir	Dernier délai de dépôt des dossiers	Date du concours écrit
Cadre Financier (annexe 1)	01	17/10/2025	09/11/2025
Cadre en Informatique (annexe 2)	01		
Technicien spécialisé en gestion des entreprises (annexe 3)	01		
Technicien spécialisé en architecture et urbanisme (annexe 4)	01		
Technicien spécialisé en topographie (annexe 5)	01		



Décision relative à l'organisation de concours de recrutement au titre de l'exercice 2025

Article Deux : Ce concours est ouvert aux candidats remplissant les conditions suivantes :

- Etre de nationalité marocaine ;
- Agé de 18 ans au moins 45 ans au plus à la date du concours ;
- Titulaire d'un diplôme délivré par un établissement étatique ou un diplôme reconnu équivalent conformément aux dispositions légales en vigueur, argumenté par une attestation d'équivalence ;
- N'ayant pas fait l'objet d'une sanction disciplinaire pour les fonctionnaires ;

Article Trois : Les dossiers de candidature sont constitués des pièces suivantes :

- Une demande explicite et personnalisée pour la participation au concours accompagnée d'un Curriculum Vitae détaillé ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme délivré par un établissement étatique ou un diplôme reconnu équivalent conformément aux dispositions légales en vigueur, argumenté par une attestation d'équivalence;
- Une copie de la CNIE ;
- Attestations ou tous documents justifiant l'expérience requise (déclaration CNSS exigée en cas du travail au secteur privé) ;

Les dossiers de candidature doivent être déposés ou parvenir par voie postale au bureau d'ordre de l'Agence Urbaine d'Agadir sise au Barreau Est-Ouest, Agadir, BP 36/S (date de la poste fait foi).

Les candidatures envoyées par E-mail ne seront pas acceptées.

Article Quatre : Déroulement et modalité du concours :

Epreuves	Durée	Note éliminatoire
Ecrit : sujet se rapportant aux missions du poste à occuper.	3H	< 10/20
Oral : la commission chargée du recrutement évaluera les compétences techniques et managériales des candidats.	15 à 30 min	-

Les candidats éligibles au regard des conditions fixées aux articles 2 et 3 seront convoqués pour participer au concours qui se déroulera conformément à la date figurant à l'article premier de la présente décision et au lieu qui sera précisé dans les convocations.





Décision relative à l'organisation de concours de recrutement au titre de l'exercice 2025

Les Candidats admis à l'issue de l'épreuve écrite seront convoqués pour subir le test oral.

Les résultats seront affichés sur le site www.emploi-public.ma et sur le site www.aua.ma.

Le présent avis de concours de recrutement est affiché au niveau du portail public (www.emploi-public.ma), sur le site web de l'Agence Urbaine (www.aua.ma) ainsi qu'au niveau de son siège.

La Directrice de l'Agence Urbaine
d'Agadir
Signée : IBRAHIM EL HAMMOUMI

